

MON CHOIX SE PORTE SUR DU MÉCÉNAT

OUI, je fais un don de : €

Je souhaite en savoir plus sur les autres programmes à financer pour le métier de charpentier.

Impôt sur le revenu (particulier)

66 % de réduction d'impôt dans la limite de 20 % du revenu imposable.
Exemple : un don de 100 € = 66 € de réduction d'impôt.

Impôt sur les sociétés (entreprise)

60 % de réduction d'impôt dans la limite de 0,5 % du chiffre d'affaires.
Exemple : un don de 300 € = 180 € de réduction d'impôt.

Nom : Prénom :

Dénomination sociale de l'entreprise :

Profession : Date de naissance :

Adresse :

Téléphone : E-mail :

Fait à : Le :

Je parraine

Signature :

Votre entourage est sensible à nos actions ? Laissez-nous leurs coordonnées.

En soumettant ce formulaire, vous acceptez que vos données personnelles soient traitées par l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France. La collecte de ces données a pour finalité la gestion de votre don, la gestion des relations donateurs et l'émission de votre reçu fiscal. Ces données sont destinées aux services administratifs de l'association et sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités. Conformément à la loi « Informatique et libertés » modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et, en cas de motifs légitimes, d'effacement de vos données. Vous bénéficiez du droit d'opposition à recevoir des sollicitations. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.



Le label IDEAS atteste de la qualité de la gouvernance, de la gestion financière et du suivi de l'efficacité de l'action.

© 2020 Compagnons du Devoir - Crédits photos : Thierry Caron / Divergence - Pascal Leopold - Florent Pottier.



MON CHOIX SE PORTE SUR DU SPONSORING

■ 2 500 €

Merci de nous retourner ce bulletin de don avec votre règlement

PAR VIREMENT

à l'ordre de :

« Compagnons du Devoir - Congrès des charpentiers 2020 »

Coordonnées bancaires pour virement :

RIB : 30004 00823 00021860769 03

IBAN : FR76 3000 4008 2300 0218 6076 903

BIC : BNPAFRPPXXX

PAR CHÈQUE

à l'ordre de :

« Compagnons du Devoir - Congrès des charpentiers 2020 »

à l'adresse suivante :

Les Compagnons du Devoir - Arnaud Monnier

Service comptabilité - 25, boulevard Copernic - 49100 Angers

Don en ligne : simple et rapide

<http://bit.ly/congrescharpentier>

Une question liée au congrès ?

Cedric Lebeau

c.lebeau08@compagnons-du-devoir.fr

En partenariat avec :



Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France
constituée selon la loi de 1901, reconnue d'utilité publique

82, rue de l'Hôtel-de-Ville - 75180 Paris Cedex 04 - Téléphone : 01 44 78 22 50
www.compagnons-du-devoir.com

61^e congrès des Compagnons
passants charpentiers
du Devoir et du Tour de France
Construire durable

2020

28 AU 30 MAI 2020
PARC DES EXPOSITIONS
NANTES - LA BEAUJOIRE



61^E
CONGRÈS
 DES COMPAGNONS PASSANTS
 CHARPENTERS DU DEVOIR
 28 | 29 | 30 MAI 2020
 NANTES - 2020

Présentation du congrès de 2020

Sur trois journées, le congrès permet à 650 femmes et hommes de métier, membres de l'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France de se réunir et d'échanger autour d'une même passion : la construction bois.

La construction durable à l'honneur

Le congrès se déroule au Carrefour International du Bois et a pour thème la construction durable, avec notamment 4 conférences pour nourrir nos échanges. Nous aborderons le biosourcé, la construction passive, les bâtiments moyenne et grande hauteur et l'homme au cœur de la construction.

Les maquettes de la cathédrale Notre-Dame de Paris

Le congrès sera marqué par la présentation de maquettes de la charpente et des beffrois de la cathédrale. Depuis l'incendie de Notre-Dame, à l'initiative des Compagnons du Devoir et en collaboration avec l'École de Chaillot, ce projet pédagogique a vu le jour grâce au soutien de la Fondation J.P. Morgan Chase.



Comment nous soutenir ?

> PROGRAMME

Jeudi 28 mai			
9 h 30	Accès au Cib.	14 h - 15 h 30	Conférence 3 / Construction durable : l'homme au cœur de la construction.
14 h - 17 h	Comité de pilotage.	14 h - 15 h 30	Conférence 4 / Construction durable : construction passive.
17 h - 18 h 30	Assemblage de la reproduction de la charpente de Notre-Dame de Paris.	15 h 30 - 16 h	Pause et échanges.
	Inauguration exposition Notre-Dame de Paris.	16 h - 18 h	Table ronde Grande Région.
18 h 30 - 19 h 30	Cocktail et remerciements des partenaires.	18 h - 19 h	Devenir du métier.
19 h 30	Repas et soirée conviviale.	19 h	Banquet et soirée animée.
		Samedi 30 mai	
Vendredi 29 mai		8 h - 9 h 30	Commission des rites et rapport de la trésorerie.
8 h - 9 h	Rapport du délégué de métier.	9 h 30 - 10 h	Pause.
9 h 30 - 9 h 50	Pause.	10 h - 11 h	Rapport de l'Institut de la charpente et de la construction bois.
9 h 50 - 11 h 15	Conférence 1 / construction durable : le biosourcé.	11 h - 11 h 45	Rencontre et restitution des Aspirants.
9 h 50 - 11 h 15	Conférence 2 / Construction durable : moyenne et grande hauteur.	11 h 45 - 12 h 30	Rencontre et restitution des Compagnons itinérants.
11 h 15 - 12 h 30	Table ronde sur 4 axes : Mémoire, Rencontre, Recherche, Formation.	12 h 30 - 13 h	Clôture du congrès.
12 h 30 - 14 h	Repas.	13 h - 14 h	Repas de clôture.
		14 h - 17 h	Visite de chantier.

Devenez mécène

L'Association ouvrière des Compagnons du Devoir et du Tour de France est une association loi 1901 à but non-lucratif, reconnue d'utilité publique. Les Compagnons du Devoir sont donc habilités à recevoir des dons. Pour que ce congrès puisse se réaliser et pour que des jeunes bénéficient d'un tarif préférentiel, les dons sont nécessaires..

Les avantages :

- > Gagnez en visibilité par le biais de cet événement (logo projeté) ;
- > Recevez une invitation au cocktail du congrès jeudi soir à partir d'un don de 500 € ;
- > Bénéficiez d'une défiscalisation de 60 % pour les entreprises ;
- > Bénéficiez d'une défiscalisation de 66 % pour les particuliers ;
- > Devenez partenaire des Compagnons du Devoir.

Devenez sponsor

Le sponsoring est une action commerciale avec des contreparties directes pour l'entreprise. Vous n'allez pas bénéficier d'une défiscalisation.

Les avantages :

Pour un don de 2 500 €

- > Stand à l'emplacement du congrès (15 stands sont possibles).